

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Les musées du Québec adoptent une charte de développement durable

**Montréal, le 9 octobre 2012** – À l'occasion de son congrès annuel et colloque *Les musées, créateurs de sens*, tenus à Rivière-du-Loup, du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2012, la Société des musées québécois (SMQ) a présenté une charte de développement durable adaptée aux spécificités des institutions muséales. Adoptée par les membres de la SMQ présents à l'assemblée générale annuelle du 2 octobre, cette charte vise à démontrer et à renforcer l'engagement des institutions muséales envers le développement durable, selon certaines orientations inhérentes à leur mission. Elle s'inscrit également dans la foulée de l'Agenda 21 de la culture du Québec, mis en œuvre par le ministère de la Culture et des Communications.

La charte de la SMQ encourage la participation des institutions muséales à cet effort collectif du Québec, notamment en se concentrant sur les cinq principes qui suivent : Équité et solidarité sociales, Participation et engagement, Accès au savoir, Protection du patrimoine culturel ainsi que Production et consommation responsables. En outre, elle positionne les musées du Québec, de toutes tailles et de tous types, comme des acteurs essentiels du développement durable, tout en faisant la promotion de leurs rôles auprès des collectivités.

La SMQ a également présenté deux autres outils en lien avec les musées et le développement durable, soit le guide L'écoresponsabilité : conseils pratiques pour les responsables d'institutions muséales et l'espace Web collaboratif Musées et développement durable ([www.dossiers.smq.qc.ca](http://www.dossiers.smq.qc.ca)). Réalisé par la SMQ en collaboration avec la firme Takt-etik, le guide s'attarde avant tout à la performance environnementale. La série de conseils pratiques qu'il regroupe propose des mesures pour orienter l'écoresponsabilité en milieu muséal. L'espace Web collaboratif rassemble, quant à lui, de l'information stratégique sur la thématique du développement durable. Il diffuse divers contenus qui portent, entre autres, sur les réalisations de la SMQ en ce domaine, dont le vol. 27 de la revue *Musées* intitulé *Les enjeux du développement durable*.

La SMQ tient à remercier le ministère du Tourisme et le ministère de la Culture et des Communications pour leur contribution financière à la réalisation de ce projet.

- Charte *Musées et développement durable* de la Société des musées québécois

- 30 -

Source :  
Linda Lapointe  
Directrice des communications  
Société des musées québécois  
Tél. : 514 987-3264, poste 8918  
Cell. : 514 377-7714  
[lapointe.linda@smq.qc.ca](mailto:lapointe.linda@smq.qc.ca)